





« Retraites des Hospitalo-Universitaires »

Un mauvais décret pour les retraites HU Des engagements ministériels non tenus! Un déni de Dialogue Social

Communiqué de presse

Paris, le 11 Juillet 2024,

En désaccord avec les propositions des Ministères sur les retraites HU et le projet de décret présenté le 7 Juin 2024 au CSPM (Conseil Supérieur des Personnels Médicaux), les Hospitalo-Universitaires membres du Collège 1 du CSPM s'étaient majoritairement prononcés contre, et avaient obtenu l'engagement ministériel formel d'un calendrier rapproché avant l'été pour la poursuite des discussions.

Nous dénonçons avec force la publication scélérate à la va vite le 8 Juillet 2024 sans aucune discussion du décret 2024-767 auquel nous étions opposés, actant ainsi le non-respect scandaleux des engagements pris au prétexte de la nécessité de publication pour application du nouveau système de retraite en septembre. Ce mépris affiché du dialogue social a profondément choqué nos collègues HU qui condamnent de telles pratiques.

Ce que nous n'acceptons pas :

- le taux IRCANTEC « spécial » à 9,50% pour le CHU employeur
- la suppression du PERP pour les HU déjà affiliés d'autant plus pénalisés qu'ils sont en fin de carrière
- aucune compensation pour l'impossibilité de rachat des services auxiliaires pour nos collègues nommés depuis 2013

Les mesures concrètes que nous avons toujours demandé pour les retraites HU:

- le taux IRCANTEC de la tranche B à 12,55% ou équivalent pour le CHU employeur
- l'option d'un choix du maintien du PERP pour les HU affiliés
- une révision des échelons hospitaliers pour compenser la suppression du rachat des services auxiliaires

Alors qu'une grave menace de grève des ECOS courrait début juin parmi les HU, nous avons aidé à ce que les journées d'ECOS se déroulent sans difficulté, afin de ne pas pénaliser les étudiants. Suite à la publication *ex abrupto* de ce décret scélérat, il ne sera désormais plus possible de contenir le puissant mécontentement des HU, dont certains appellent d'ores et déjà à un mouvement d'ampleur à la rentrée.

Alliance-Hôpital (CMH & SNAM-HP) exige que les engagements ministériels pris soient respectés, ainsi que les Hospitalo-Universitaires, dont les droits à la retraite ne peuvent pas être impunément bafoués.